

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n° 2011.03.027

Optimisation de la
collecte en porte à
porte : validation du
plan de zonage de
fréquence de collecte

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Yves BRION à Françoise COUTANT

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011

**DELIBERATION
N° 2011.03.027**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**OPTIMISATION DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE : VALIDATION DU PLAN DE ZONAGE
DE FREQUENCE DE COLLECTE**

Dans certains secteurs du GrandAngoulême, une baisse de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr) a été programmée à partir du 3 octobre 2011, qui sera accompagnée d'une dotation en bacs individuels pour les particuliers en habitat individuel.

Afin de déterminer avec précision les zones pouvant passer en fréquence C1 (collecte des OMr une fois par semaine), le service déchets ménagers a travaillé avec les 15 communes .

Après une première analyse, le service déchets ménagers a reporté sur le système d'information géographie (SIG) ces zones, en tenant compte de certaines contraintes :

- La topographie (rues en pentes),
- La sécurité sur route,
- L'occupation de l'espace public,
- Le type d'habitat,
- L'image de la ville sur les axes entrants et les rues commerçantes,
- La cohérence de la collecte sur une même rue,
- Une bonne lisibilité des secteurs,
- La logique du circuit de collecte.

A l'automne 2010 et début 2011, une seconde étape a permis de retoucher quelques contours, et de finaliser ces plans.

En janvier 2011, les plans corrigés ont été envoyés pour signature aux 15 communes.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 8 mars 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER la mise en place du plan de zonage des fréquences de collecte des ordures ménagères résiduelles à partir du 3 octobre 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

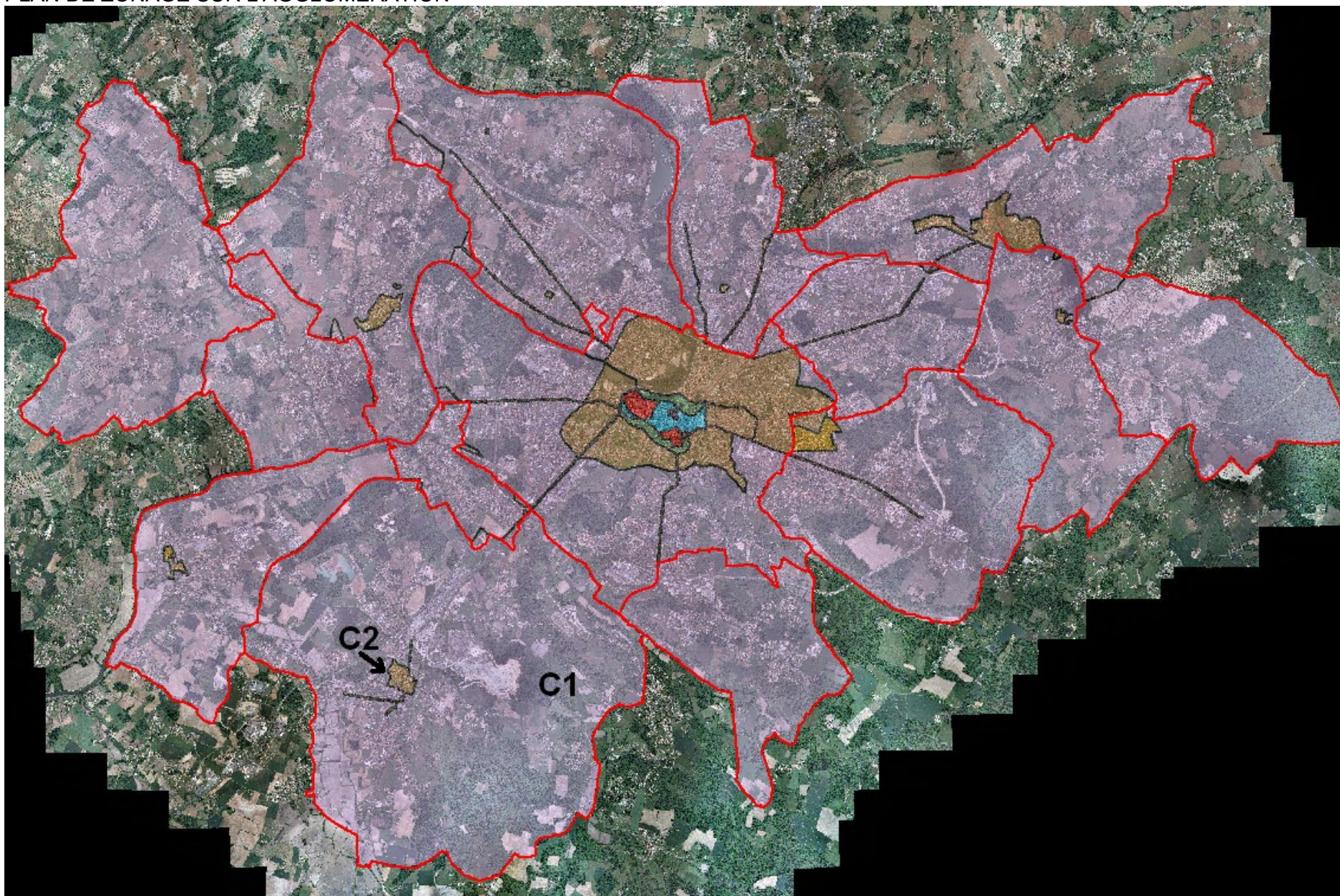
Reçu à la Préfecture de la Charente le :

04 avril 2011

Affiché le :

04 avril 2011

PLAN DE ZONAGE SUR L'AGGLOMÉRATION



ZOOM SUR CENTRE ANGOULEME

